



ACADEMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Toulouse, le 23 juin 2025

Délégation à l'éducation artistique et culturelle

Affaire suivie par :

Olivier ROSAN

Délégué académique à l'éducation artistique
et culturelle

Tél : 05 36 25 88 78

Mél : olivier.rosan@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Le recteur de l'académie de Toulouse

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissements

Objet : Lancement du dispositif « Jeunes ambassadeurs de la culture »

Je suis convaincu que l'éducation artistique et culturelle (EAC) joue un rôle fondamental dans le développement de nos élèves – non seulement sur le plan intellectuel, mais aussi sur le plan sensible, émotionnel et esthétique. Offrir à chaque élève la chance de découvrir des œuvres, de rencontrer des artistes, de fréquenter des lieux culturels, de pratiquer et d'apprendre : voilà ce qui permet de construire à la fois la citoyenne et le citoyen de demain et qui favorise l'égalité des chances et la réussite éducative.

Afin de renforcer les dynamiques que vous portez dans le cadre de parcours d'éducation artistique et culturelle structurés et progressifs, j'ai le plaisir de vous proposer de participer à un nouveau dispositif académique : **les jeunes ambassadeurs de la culture**.

Il a pour ambition d'associer directement les élèves à la construction et à la mise en œuvre de leur propre parcours d'EAC. Il s'agit de leur donner une voix et un rôle actif, en les intégrant aux réflexions et projets culturels de l'établissement.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la volonté de faire vivre une démocratie scolaire ouverte et inclusive, en donnant aux élèves, dans toute leur diversité, une place active dans l'élaboration de leur parcours culturel.

À l'échelle de l'EPLE, les jeunes ambassadeurs de la culture pourraient être invités à travailler en étroite collaboration avec les référents culture, les CPE, et avec l'ensemble des équipes éducatives pour :

- Participer à la définition des priorités culturelles de l'établissement,
- Favoriser une communication entre pairs autour des actions et des dispositifs culturels existants,
- Proposer des initiatives permettant de toucher tous les élèves,

Ce dispositif sera proposé dès la rentrée 2025 aux lycées et collèges volontaires. Des ressources seront mise à votre disposition par la DAAC pour faciliter une mise en œuvre qui pourra s'adapter aux contextes locaux et s'appuyer éventuellement sur les dynamiques déjà en place.

La DAAC organisera une première **réunion d'information, sous forme de webinaire**, le 3 juillet 2025 à l'attention des chefs d'établissement, référents culture, CPE et précisera les modalités d'organisation possibles pour ce dispositif. Une formation sera également proposée à l'automne pour les établissements qui se lanceront dans ce projet.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cette initiative, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Je vous remercie par avance de votre engagement
sur ce beau projet pour promouvoir la culture.

Tres bien à vous,



Karim BENMLOUD